

CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN RELATIONS DU TRAVAIL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

La Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec, créée en 1969 pour promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, à qui elle offre des services en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, d'affaires juridiques, de communication, de formation continue et de service aux entreprises, de financement, de recherche, de ressources humaines, de relations du travail et de ressources informationnelles.

La Fédération est à la recherche d'une personne pour combler un poste de conseiller ou de conseillère en relations du travail.

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité du directeur des ressources humaines et des relations du travail, la personne titulaire de ce poste assume un rôle-conseil auprès des directions de ressources humaines des collèges du réseau en matière de relations de travail et d'application des conventions collectives pour le personnel de soutien, le personnel professionnel et enseignant.

Cette personne effectue principalement les fonctions suivantes :

- Conseiller les collèges sur des enjeux de relations de travail ainsi que sur l'interprétation et l'application des conventions collectives pour le personnel de soutien, le personnel professionnel et le personnel enseignant;
- Rédiger des outils de gestion, animer des ateliers et donner des formations liées aux conventions collectives du personnel de soutien, du personnel professionnel et du personnel enseignant;
- Représenter les collèges aux tables de négociations des conventions collectives du personnel du réseau collégial;
- Assister les collèges dans la recherche de solution à des problématiques liées à la gestion des ressources humaines;
- Préparer et analyser des dossiers et, le cas échéant, effectuer des recherches sur des sujets reliés aux relations du travail ou à la gestion des ressources humaines;
- Peut être appelé à coordonner ou à animer une ou plusieurs équipes de travail unidisciplinaires ou multidisciplinaires ou à participer à leurs travaux;
- Peut être appelé à coordonner le travail d'autres membres du personnel engagés dans la réalisation de programmes ou d'activités sous sa responsabilité.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Baccalauréat en relations industrielles, en ressources humaines ou dans une autre discipline jugée pertinente à l'emploi;
- Au moins trois (3) années d'expérience pertinente dans le domaine des relations du travail;
- Une bonne connaissance du réseau collégial et des différentes conventions collectives représente un atout;
- Maîtrise des outils de la suite Office MS 365.

PROFIL RECHERCHÉ

- Autonomie, initiative et sens de l'organisation;
- Habilétiés relationnelles et communicationnelles;
- Rigueur et sens des responsabilités;
- Aptitudes pour faire des présentations devant des groupes;
- Excellente maîtrise du français et capacités rédactionnelles supérieures;
- Disponibilité pour des déplacements occasionnels à l'extérieur de Montréal.

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

- Poste en mode hybride situé à Montréal, avec une présence minimale de 20 % par semaine;
- Poste régulier à temps complet (35 heures par semaine);
- Salaire annuel de 97 411 \$ à 129 879 \$, selon la scolarité et l'expérience;
- Entrée en fonction : février 2026.

LES AVANTAGES

La Fédération offre un généreux programme d'avantages sociaux :

- Quatre semaines de vacances annuelles après un an;
- Deux semaines de congés payés durant la période des fêtes;
- Possibilité de cotiser à une cinquième semaine de vacances;
- Congés mieux-être;
- Un horaire d'été;
- Une généreuse couverture d'assurances collectives, payée en grande partie par l'employeur (soins de santé, soins de la vue, soins dentaires, assurance salaire, assurance vie);
- Accès à un service de Télémédecine;
- Un régime de retraite avantageux, soit celui du secteur public (Retraite Québec);
- Différents programmes, notamment : programme de formation, conciliation travail-vie personnelle, programme d'aide aux employés;
- Accès facile en transport en commun (station Berri-UQAM).

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, ainsi qu'une lettre expliquant votre intérêt, **au plus tard le 7 janvier 2026, à 23 h**, à l'adresse suivante : [Conseiller ou conseillère en relations du travail - Fédération des cégeps - Emploi Cégep](#).

Les tests auront lieu à compter du **8 janvier 2026** et les entrevues auront lieu le vendredi **16 janvier 2026** via Teams.

Veuillez noter que seules les personnes dont la candidature est retenue seront jointes par la Fédération des cégeps.